

Rapport annuel 2015

Institut de droit de la santé, Neuchâtel

Avril 2016

Direction de l'IDS

A. Introduction

Tout au long de l'année 2015, les collaborateurs et la direction de l'IDS ont poursuivi leurs activités de recherche, d'enseignement, de publication, d'organisation de séminaires et de colloques, leurs contributions à des manifestations scientifiques, leurs activités de services à la cité et l'accomplissement de mandats.

Comme de coutume, le présent rapport annuel évoque d'abord quelques questions administratives et budgétaires (ci-dessous B), puis passe en revue les principales activités menées (ci-dessous C).

B. Aspects administratifs

1. Conseil de l'IDS

En 2015, le Conseil de l'IDS a enregistré les démissions de MM. Lazare Benaroyo et Max Boyssset, tous deux manquant de temps et ne pouvant que rarement assister aux séances. Dès 2016, ils seront remplacés par MM. Thierry Collaud, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg, et William Pralong, professeur en science et technologie du vivant à l'EPFL.

Le Conseil s'est réuni les 10 juin et 25 novembre 2015. Il a approuvé les comptes 2014 et le rapport 2014, puis adopté le budget 2016. Il a mené des discussions stratégiques nourries qui ont permis à la direction de l'IDS de noter des éléments de réflexion intéressants et utiles quant à son avenir et à son positionnement dans le paysage universitaire suisse.

2. Direction et collaborateurs de l'IDS

La direction de l'IDS est toujours assurée par Olivier Guillod, dans le cadre de sa chaire en droit civil (4/7) et en droit de la santé (3/7), épaulé par Dominique Sprumont (1/2 chaire en droit de la santé) en tant que directeur adjoint.

Au 1^{er} janvier 2016, l'IDS pouvait donc compter sur les personnes suivantes (par ordre alphabétique) :

- LAURA AMEY, assistante-doctorante d'Olivier Guillod (droit civil et droit de la santé, 100%)
- NATHALIE BRUNNER, collaboratrice scientifique (secrétariat CLASS, 50% ; mandats, 30%)
- ALICE CONTI, collaboratrice scientifique (secrétariat CLASS, 80%)
- ANNE-SYLVIE DUPONT, nommée professeure extraordinaire en assurances sociales dès l'année académique 2015-2016, qui partage son poste à 50% entre les assurances sociales, l'IDS et le Centre d'étude des relations de travail (CERT)

- FREDERIC ERARD, assistant-doctorant d'Olivier Guillod (droit de la santé, 75%)
- OLIVIER GUILLOD, professeur ordinaire en droit civil et droit de la santé, directeur de l'IDS (50% pour l'IDS)
- DOMINIQUE MENGESEN, secrétaire (80%, dont 30% sur fonds privés)
- ANAÏS ROSSI, coordinatrice (80%, dont les deux tiers à l'IDS et un tiers au [PI]²)
- DOMINIQUE SPRUMONT, professeur extraordinaire en droit de la santé, directeur adjoint de l'IDS (50%)
- NATALIYA WILDHABER, cheffe de projet (MAS en droit de la santé, 50%)
- SONGÜL YAVAVLI, assistante-doctorante de Dominique Sprumont (droit de la santé, 100%)

Tout en étant actives à titre principal dans le Pôle de propriété intellectuelle et d'innovation, les personnes suivantes (par ordre alphabétique) collaborent avec l'IDS et sont intégrées dans certaines activités de l'IDS, notamment l'école doctorale internationale :

- CHARLOTTE BOULAY, assistante-doctorante de Daniel Kraus (droit de l'innovation, 80%)
- DANIEL KRAUS, professeur extraordinaire en droit de l'innovation (40%)
- FREDERIC ERARD, assistant-doctorant de Daniel Kraus (faculté de droit 20%).

Enfin, SABRINA BURGAT, avocate, est également rattachée informellement à l'IDS, en particulier à travers ses enseignements au sein du MAS en droit de la santé, sa participation à des mandats de l'IDS et son travail scientifique.

C. Activités durant l'année 2015

1. Insertion dans les réseaux universitaires

Les trois Universités du triangle Azur (Genève, Lausanne et Neuchâtel) ont créé l'Ecole Romande de Santé Publique (ERSP) en automne 2013, qui regroupe plusieurs instituts universitaires actifs dans le domaine de la santé publique (Instituts de médecine sociale et préventive à Genève et Lausanne, *Institute for Global Health* à Genève, Institut d'économie et management de la santé à Lausanne, Institut de droit de la santé à Neuchâtel).

L'ERSP a pour vocation de constituer le pôle romand de la *Swiss School of Public Health+*. Un Conseil de direction réunissant trois personnes des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel (prof. Dominique Sprumont) a pris ses fonctions à la fin de l'année 2013 et coordonne notamment les activités de recherche et d'enseignement au sein de l'ERSP. La collaboration se développe entre autres au niveau de la formation continue universitaire, domaine dans lequel un système de reconnaissances des CAS est en cours d'élaboration pour l'obtention de *Masters of Advanced Studies* coordonnés, qui pourraient même, à l'avenir, devenir conjoints aux trois Universités.

2. Enseignements en droit de la santé

Les cours suivants ont été dispensés à l'Université de Neuchâtel par les enseignants rattachés à l'IDS ou collaborant avec lui durant les semestres de printemps et d'automne 2015 :

- Droit des assurances sociales, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; bachelor 3^e année) ;
- Droit des assurances sociales approfondi, par Guy Longchamp (2h/semestre ; master) ;
- Droit médical, par Olivier Guillod (4h/semestre ; master) ;
- Biotechnologies et environnement juridique des sciences de la vie, par Daniel Kraus (3h/semestre ; master) ;
- Droit et progrès médical, par Dominique Sprumont (2h/semestre ; master) ;
- Droit de l'OMS et de la santé publique, par Dominique Sprumont (2h/semestre ; master) ;
- Droit pharmaceutique et des denrées alimentaires, par Dominique Sprumont (2h/semestre ; master) ;

Les cours proposés dans le master permettent à l'Université de Neuchâtel d'offrir une orientation en droit de la santé et des biotechnologies, qui reste toujours unique en Suisse. Quelques étudiants venant d'autres Universités suisses ou étrangères ont suivi un ou plusieurs cours en droit de la santé, dans le cadre de la mobilité nationale et internationale. Des étudiants ayant accompli leur bachelor en droit ailleurs qu'à Neuchâtel, y compris à l'étranger, sont venus exprès à Neuchâtel pour suivre cette orientation ou certains des cours.

Les cours universitaires suivants dans le domaine du droit de la santé ont en outre été assurés par les membres de l'IDS :

- un cours bloc de quatorze heures intitulé *Tort law and medical liability* à l'Université de Paris V Descartes, par Olivier Guillod ;
- un cours de droit de la santé, à l'Université de Lausanne (HEC), par Olivier Guillod, dans le cadre de la formation continue en économie et management de la santé de l'Institut d'économie et de management de la santé (cours-bloc de 24 heures) ;
- un cours d'introduction au droit et à l'éthique à l'EPFL (3h/semestre) dans le cadre du master en sciences de la vie par Dominique Sprumont ;
- un cours d'introduction au droit dans le Bachelor en soins infirmiers, HES santé de Fribourg par Dominique Sprumont ;
- six heures de cours sur les droits des patients dans le cadre du séminaire de logopédie interdisciplinaire, faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, par Nathalie Brunner (février 2015) ;
- un cours sur la couverture des frais de transport et de sauvetage par l'assurance-maladie et l'assurance-accidents obligatoires à l'Ecole d'ambulanciers à Genève par Nathalie Brunner ;

L'offre étoffée de formation continue de l'IDS en droit de la santé s'est poursuivie en 2015, selon la même organisation modulaire (CAS/DAS/MAS) qui permet aux personnes intéressées de suivre :

- soit une formation de 15 crédits ECTS consacré à une thématique (Droits fondamentaux et santé publique ; Assurances sociales, travail et santé ; Innovation, recherche et produits thérapeutiques) et d'obtenir, après avoir passé avec succès les examens correspondants, un *Certificate of Advanced Studies* (CAS, 15 ECTS) en droit de la santé ;
- soit deux CAS de 15 crédits ECTS et d'obtenir, après avoir rédigé un mémoire de 5 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un *Diploma of Advanced Studies* (DAS, 35 ECTS) en droit de la santé ;
- soit l'ensemble des trois CAS thématiques offerts et d'obtenir, après avoir rédigé un mémoire de 15 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un *Master of Advanced Studies* (MAS, 60 ECTS) en droit de la santé.

Le CAS, intitulé « Droit des assurances sociales, travail et santé » s'est déroulé de mars à juillet 2015. Il a été suivi par 21 participants, nous confortant dans la poursuite d'un enseignement spécifique dans cette thématique. Remanié, le CAS « Droit pharmaceutique et des biotechnologies » s'est déroulé d'août à décembre 2015 et a réuni 12 participants. Le module sur les denrées alimentaires a rencontré un grand succès, 13 auditeurs s'étant mêlés aux inscrits réguliers. Les évaluations des cours par les participants sont toujours très positives et nous permettent d'ajuster les cours en fonction des besoins du marché du travail.

Plusieurs personnes de l'IDS (notamment Nathalie Brunner, Rachel Christinat, Sabrina Burgat, Dominique Sprumont et Olivier Guillod) ont donné des heures de cours dans le cadre de cette formation continue. Des professeurs de la Faculté de droit ont également dispensé des enseignements, en particulier Anne-Sylvie Dupont, Guy Longchamp, Daniel Kraus, Christoph Müller et Jean-Philippe Dunand. Deux membres de notre Conseil, à savoir Félix Kessler et Adriano Previtali, sont également régulièrement invités à enseigner.

Les membres de l'IDS ont également donné tout au long de l'année d'autres cours ainsi que des conférences et des exposés sur des thématiques variées de droit de la santé dans un cadre académique, professionnel ou civil. Les principales contributions sont recensées à la fin de ce rapport.

3. Organisation de manifestations scientifiques

La 22^e journée de droit de la santé s'est tenue le 3 septembre 2015 sur le thème « Nouvelles technologies et santé publique », sous la responsabilité scientifique de Dominique Sprumont. La Journée, qui s'est déroulée à l'Aula de la Faculté des lettres de l'Université, a remporté un beau succès (135 participants payants et de nombreux invités). Avant la présentation des nouveautés de l'année écoulée (Dominique Sprumont), le directeur de la SSPH+ (Nino Künzli) a présenté son institution qui fêtait son 10^e anniversaire. La matinée s'est poursuivie par trois exposés sur les nouvelles technologies de l'information dans le domaine de la protection de la sphère privée et du *big data* (Sébastien Fanti), des tests génétiques entre commercialisation et santé publique (Emmanuelle Rial-Sebbag) et sur l'impact sur la pratique médicale et hospitalière des nouveaux moyens diagnostiques et du dossier patient informatisé (Bertrand Kiefer). L'après-midi, consacré au développement des nouvelles

technologies, a traité des progrès des tests génétiques pour les personnes handicapées (Adriano Previtali), des choix pour les patients assurés (Jean-François Steiert), de la promotion de la santé face au diktat de la performance (Joy Demeulemeester) et du rôle futur du dossier patient informatisé (Christian Lovis). La manifestation s'est terminée par une table ronde animée par tous les intervenants.

Le 4 mars, un symposium intitulé droit international de la santé : un outil fondamental pour la santé publique, coorganisé avec l'ERSP, s'est déroulé sur un demi-jour à Neuchâtel. Il était animé par M. Gian Luca Burci, conseiller juridique de l'OMS, Mme Awilo Ochieng Pertet, présidente de la Commission du Codex Alimentarius et de M. Florian Kastler, doctorant. Mme Tania Dussey-Vavassini, responsable de la division affaires internationales de l'OFSP et Mme Natacha Litzistorf, présidente de la fédération romande des consommateurs se sont jointes aux intervenants pour animer la table ronde.

Dans le cadre du cours droit de la santé publique de Dominique Sprumont, la demi-journée du 29 avril était ouverte au public avec pour thème : de l'étable à la table sous l'angle des enjeux de santé publique. Sont intervenus Grégoire Seitert, vétérinaire cantonal fribourgeois, qui a parlé des enjeux de la santé publique du contrôle des animaux de rente et de la viande, M. Stephan Harbarth, du service prévention et contrôle de l'infection des HUG, sur une enquête au sein de son institution et en Suisse sur les infections et la résistance aux antibiotiques et M. Philippe Volery, maître professionnel à l'école professionnelle et industrielle de Fribourg et ancien contrôleur des viandes, qui a traité de la mise en œuvre du droit alimentaire dans la chasse.

En collaboration avec Anne Laude, directrice de l'Institut Droit et Santé de l'Université Paris V Descartes, Olivier Guillod a lancé en 2012 à Neuchâtel une école doctorale en droit comparé de la santé à l'intention de la bonne vingtaine de doctorants en droit de la santé des deux instituts partenaires. La quatrième édition, ouverte aux collègues et doctorants de Louvain et des universités québécoises, s'est tenue à Bruxelles du 21 au 23 mai 2015. La première journée a été consacrée à des présentations de thèses et s'est terminée par une rencontre avec le premier président de la Cour de cassation et quelques membres de la Cour au Palais de justice de Bruxelles, suivie d'une visite du bâtiment. Le second jour, les participants ont assisté à une conférence de M. Jean-Marie Maloteaux, neurologue et pharmacologue, professeur de la faculté de médecine et médecine dentaire de l'UCL intitulée « Conscience, conscience de soi et décision selon les neurosciences en 2015 ». Il s'est poursuivi par des présentations de thèses. Après la visite du musée Hergé, une rencontre était arrangée avec l'administrateur général et l'administrateur général adjoint de l'INAMI (Institut national d'assurance maladie-invalidité) qui gère le fonds d'indemnisation des accidents médicaux. Le troisième jour, une visite de Bruges était organisée pour les participants qui avaient décidé de prolonger leur séjour. La cinquième édition de l'école doctorale se tiendra à Montréal en mai 2016.

Les 16 et 17 novembre, la Fondation Brocher a accueilli le Workshop international *Reporting on patient safety incidents: legal and ethical issues to be addressed in developing a culture of safety for the benefit of patients and society* qui mettait un point final à la recherche FNS menée par l'IDS. Les experts sollicités étaient invités à ce séminaire et ont reçu l'ouvrage rédigé par Cédric Baume sous la direction d'Olivier Guillod.

4. Publications de l'Institut

La Revue suisse de droit de la santé / *Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht* (RSDS) éditée par l'IDS en collaboration avec le prof. Thomas Gächter de l'Université de Zurich, a paru sous forme de deux numéros spéciaux de la *Jusletter* hebdomadaire électronique de *Weblaw* (plus de 15'000 abonnés).

Les contributions rédigées pour ces deux numéros spéciaux ainsi que quelques autres contributions sur des problématiques de droit de la santé ont été rassemblées dans le volume 16 de la Revue suisse de droit de la santé qui a été publié en 2015 sous forme d'un ouvrage de 279 pages.

Les actes de la 21^e Journée de droit de la santé tenue en septembre 2014 [L'hôpital entre droit, politique et économie(s), Olivier Guillod (éd.), Berne 2015, 255 pages] ont été publiés aux éditions Weblaw à Berne.

Enfin, l'IDS a publié le rapport de la recherche financée par le FNS sur la gestion des risques cliniques et la responsabilité médico-hospitalière, rédigé par Cédric Baume sous la direction d'Olivier Guillod.

5. Publications des membres de l'IDS

Durant l'année 2015, les membres de l'IDS ont rédigé les principales publications suivantes (la liste n'est pas exhaustive) dans le domaine du droit de la santé (à l'exclusion d'autres domaines comme le droit civil ou le droit social) :

Olivier Guillod

Droit de la santé : quelques développements récents, *in* L'hôpital entre droit, politique et économie(s), Berne 2015, p. 7-67.

Le statut de la médecine traditionnelle chinoise (MTC) en droit suisse, *in* Le droit de la médecine chinoise dite « traditionnelle », Les cahiers de droit de la santé N° 20, Aix-en-Provence 2015, p. 337-355.

Les donateurs en droit suisse, *Revue générale de droit médical*, Bordeaux 2015 N° 55, p. 119-132.

Les conflits d'intérêts dans le système de santé suisse, *in* Les conflits d'intérêts à l'hôpital public : Le débat, J. Moret-Bailly et D. Thouvenin (éds), Rennes 2015, p. 41-78 (avec Laura Amey).

L'influence du droit européen sur le droit d'un Etat non (à demi) membre : la Suisse, *in* Droit européen et protection de la santé (sous la direction d'Estelle Brosset), Bruxelles 2015, p. 327-345.

L'aléa thérapeutique et les régimes spéciaux d'indemnisation en droit suisse, *in* L'indemnisation des victimes d'accidents médicaux en Europe, Bruxelles 2015, p. 431-451.

Droit de la santé, *in* Le droit pour le praticien 2014/2015, Neuchâtel 2015, p. 167-178 (avec Frédéric Erard).

La place des médecines complémentaires dans les systèmes de soins contemporains, *in* Mélanges en l'honneur de Michel Bélanger, Bordeaux 2015, p. 503-518.

Recension : Hélène Martin et Jérôme Debons, Le soin et la politique, cinq médecines non conventionnelles et l'assurance maladie, Lausanne 2015. Jusletter du 24 août 2015.

Dominique Sprumont

Informed Consent: Do not be Afraid, Journal of the Formosan Medical Association, 2015, xx, 1-1, publié *online* le 27 septembre 2015.

Le secret médical en prison : une fausse polémique, Bulletin des médecins suisses 2015 ; 96(44) : 1592-1593 (avec Philippe Ducor).

Anne-Sylvie Dupont

Un point d'actualité en droit des assurances sociales : le trouble somatoforme (moins) douloureux ?, *in* Annales SDRCA. - Zürich. - 2015, p. 79-89

Collaborateurs de l'IDS

Dernières parutions juridiques en matière de droit de la santé : références bibliographiques, *Jusletter* du 26 janvier 2015 et *Jusletter* du 24 août 2015.

Laura Amey

Les conflits d'intérêts dans le système de santé suisse, *in* Les conflits d'intérêts à l'hôpital public : Le débat, J. Moret-Bailly et D. Thouvenin (éds), Rennes 2015, p. 41-78 (avec Olivier Guillod).

Cédric Baume

Gestion des risques cliniques et responsabilité médico-hospitalière, Neuchâtel 2015 (ISBN 978-2-940400-34-8) XCV et 478 pages (sous la direction d'Olivier Guillod).

Sabrina Burgat

L'obligation d'information du médecin et le consentement éclairé du patient : rapport suisse, *in* L'indemnisation des victimes d'accidents médicaux en Europe, Bruxelles 2015, p. 191-203

Frédéric Erard

Droit de la santé, *in* Le droit pour le praticien 2014/2015, Neuchâtel 2015, p. 167-178 (avec Olivier Guillod).

6. Recherches

Le projet international TRREE sur la réglementation de la recherche médicale, dirigé par Dominique Sprumont, s'étend aux pays de l'Est de l'Europe et en Chine et poursuit sa progression en Afrique.

Commencée le 1^{er} juillet 2013, la recherche FN sur la gestion des risques cliniques et la responsabilité médico-hospitalière menée par Cédric Baume sous la supervision d'Olivier Guillod, s'est terminée en juin 2015. Elle a fait l'objet d'une publication d'un volume de plus de 500 pages en novembre 2015. La recherche a aussi bénéficié des réflexions d'un groupe d'accompagnement qui comprenait des représentants des principales organisations se préoccupant de la thématique en Suisse (Fondation suisse pour la sécurité des patients ; FMH ; H+) et des experts de Suisse, France, Belgique et Italie. Le groupe d'accompagnement a tenu une séance au printemps 2015 et a été invité à participer au workshop organisé avec l'OMS à la Fondation Brocher en novembre 2015.

Un projet de recherche sur le statut juridique des proches aidants en droit suisse et en droit français, déposé par l'IDS en collaboration avec une équipe de chercheurs de l'Université d'Aix-Marseille (notamment prof. Dominique Viriot-Barrial et Dr iur. Anaëlle Cappellari) a obtenu un financement conjoint du FNS en Suisse et de l'Agence Nationale de la Recherche en France. D'une durée de deux ans, le projet va explorer, dans une perspective à la fois interdisciplinaire et de droit comparé, le statut juridique actuel des proches aidants et les divers moyens de l'améliorer.

En 2015, plusieurs mémoires de master consacrés à des thématiques de droit de la santé ont été soutenus devant un jury composé d'Olivier Guillod et/ou Dominique Sprumont, notamment les suivants :

- L'expertise psychiatrique (Julitte Schaller)
- L'erreur médicale (Carmen Roth)
- L'obligation de confidentialité du médecin et les conséquences de sa violation (Lorena Dominguez)
- Le consentement dans le don d'organes (Amandine Müller)
- Méthodes interdites de procréation médicalement assistée, mais pratiquées hors de Suisse, et droit international privé (Célia Bouzelboudjen)
- Les critères d'attribution des organes (Stéphanie Perroud)
- Consentement éclairé et vulnérabilité (Fanny Coulot)
- Vaccination des professionnels de la santé (Laure Wenger)

Une thèse de doctorat en droit de la santé a été soutenue en 2015. Il s'agit de la thèse rédigée par Marie Mesnil, intitulée *De la maternité au projet parental. Repenser le droit de la*

reproduction et les droits reproductifs. La thèse, en co-tutelle avec l'Université de Paris V Descartes (co-directeurs de thèse : Anne Laude et Olivier Guillod) a été soutenue brillamment à Paris en décembre 2015 et a reçu la plus haute mention.

Les thèses de doctorat suivantes étaient en cours de rédaction en 2015 sur des sujets de droit de la santé, sous la direction de professeurs rattachés à l'IDS :

- Alain Barbezat, *Organismes génétiquement modifiés et droit pénal* (directeurs de thèse : Yvan Jeanneret et Olivier Guillod)
- Natacha Joset-Cavaleri, *Le devoir d'information en santé publique* (directeur de thèse : Dominique Sprumont)
- Rachel Christinat, *Le procès en matière de responsabilité médicale* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Laura Amey, *La prise en charge thérapeutique en milieu carcéral, au regard du principe d'équivalence des soins* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Jean-François Dumoulin, *Le traitement sous contrainte* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Frédéric Erard, *Secret professionnel en médecine contemporaine* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Leïla Ghassemi, *Traditional Medicinal Knowledge : A Need for a Better Protection and Integration – An International Legal Approach and a Case Study of Switzerland and Iran* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Noémie Helle, *La loi sur la procréation médicalement assistée, un combat d'arrière-garde ?* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Florian Kastler, *Le rôle de l'OMS dans le droit mondial de la santé* (co-tutelle avec Paris V ; directeurs de thèse : Anne Laude et Dominique Sprumont)
- Guillaume Roduit, *Le Code de Nuremberg et son influence dans la réglementation de la recherche des êtres humains* (directeur de thèse : D. Sprumont)
- Valérie Wyssbrod, *L'exploitation des ressources génétiques marines entre PI et droit international public* (directeur de thèse : Daniel Kraus)
- Songül Yavavli, *Le droit comme déterminant social de la santé : l'exemple de la réglementation des vaccinations. Etude de droit international et de droit comparé* (directeur de thèse : Dominique Sprumont)

7. Principales conférences en droit de la santé (liste non exhaustive)

Nathalie Brunner

L'accès au dossier médical, U3a, Neuchâtel, 4 décembre 2015

Sabrina Burgat

Questionnements juridiques : la télémédecine et le droit suisse, Journée de gérontechnologie, Genève, 4 mars 2015

L'accompagnement en fin de vie en établissements et à domicile, Colloque international, Paris, 4 juin 2015

Le professionnel face à la justice. Les complications en anesthésie, Hôpital du Valais, Sion 3^e symposium du GIAL, 26 septembre 2015

Olivier Guillod

Le choix éclairé du patient. Du paternalisme médical au paternalisme judiciaire, Université de Fribourg, 5 mai 2015

Diagnostic préimplantatoire et diagnostic prénatal : vers un eugénisme libéral ? Université de Neuchâtel, 6 mai 2015

Médecines parallèles et droit : rencontres du troisième type ? Conférence judiciaire, Neuchâtel 3 juin 2015

Médecine et droits de l'Homme, Université de Genève, 15 juin 2015

Santé scolaire et obligations de confidentialité, La Chaux-de-Fonds, 1er juillet 2015

Enjeux juridiques et éthiques de l'erreur médicale, Morges, 11 septembre 2015

Autodétermination : de la révision de la loi aux premiers effets, Tramelan, 1^{er} octobre 2015

L'assistance en fin de vie en Suisse, colloque international, Montpellier, 2 octobre 2015

Le droit de la santé dans la Convention sur les droits des personnes handicapées, Neuchâtel, 20 octobre 2015

Le consentement éclairé en médecine dentaire, CHUV, Lausanne, 28 octobre 2015

General introduction and perspectives on patient safety from a recent study, Workshop international, Fondation Brocher, Genève, 16 novembre 2015

La politique sociale de la vieillesse en Suisse, colloque international, Université d'Aix-Marseille, 20 novembre 2015

La procréation médicalement assistée bouleverse-t-elle le droit de la famille ? Hôpital neuchâtelois, 25 novembre 2015

Notre cadavre appartient-il à l'Etat ? Perspective juridique sur le don d'organe, Fédération des étudiants neuchâtelois, Université de Neuchâtel, 17 décembre 2015

Daniel Kraus

L'innovation - Une valeur suisse au service de la Genève internationale ? Forum de politique étrangère, Neuchâtel 21 janvier 2015

Innovation et liberté économique, Université de Neuchâtel, 6^{ème} Journée des start-up, PME et de l'innovation, co-organisation et modération (matinée), Neuchâtel 13 février 2015

Das Urheberrecht der Planer, Société suisse des ingénieurs et des architectes, présentation avec Blaise Carron du manuel précité, Zurich 21 avril 2015

Main issues of private international law arising in cross-border trademark disputes and how they are tackled in practice, International Trademark Association, Genève, 16 septembre 2015

Dominique Sprumont

Le secret médical en prison ou l'évasion des principes, conférence des médecins pénitentiaires suisses, Neuchâtel, 23 janvier 2015

Le secret médical : une question de sécurité : Etat de la situation en droit suisse, colloque international, Rennes, 30 janvier 2015

The Development of Research Ethics and Regulation: an Historical and Legal Point of View, Symposium international, University of Hong Kong, 10 mars 2015

The Challenges of Global Health Research from an Ethical and Legal View Point, 9th European Congress on Tropical Disease and International Health Bâle, 8 septembre 2015

Ethical Considerations regarding Health Databases and Biobanks, WMA Expert Meeting, Copenhague, 15-16 September 2015

Santé2020 ou le droit à la santé occulté par le droit aux soins ?, Swiss Public Health Conference, Genève, 18 septembre 2015

Les défis de l'interprofessionnalité dans la formation des professionnels de la santé : Regard d'un juriste, HES-Santé Arc Neuchâtel, 7 novembre 2015

Think Tanks and Academic Institutions, Meeting of Global Health Policy, Graduate Institute Genève, 12-13 novembre 2015

8. Mandats

Durant la période considérée, l'Institut de droit de la santé a entamé, poursuivi ou terminé plusieurs mandats que lui avaient confiés des cantons, des offices fédéraux et d'autres organismes publics, voire privés. Les plus importants sont mentionnés ci-dessous (sujet, mandant, personnes responsables à l'IDS).

- Secrétariat exécutif et scientifique de la Conférence latine de l'action sociale et de la santé (CLASS) et de ses trois groupements (GRSP, GLAS, GRAS : santé publique, assurances sociales, action sociale) (Olivier Guillod ; Nathalie Brunner, Alice Conti, Dominique Mengisen)
- Elaboration d'un module de formation en éthique de la recherche en santé publique, pour la SSPH+ (Dominique Sprumont)
- Questions en relation avec le séjour en institution pour personnes handicapées (contrat d'hébergement, cession/saisie des prestations d'assurance, etc.), pour Foyer Handicap (Olivier Guillod et Nathalie Brunner)
- Réglementation de l'exercice des médecines complémentaires en Suisse, pour l'IUMSP Lausanne (Olivier Guillod et Nathalie Brunner)

- Renforcement et valorisation des sciences humaines et sociales, pour la HES-Santé, Fribourg (Dominique Sprumont)
- Evaluation de la place des sciences humaines et sociales (SHS) dans la formation et la pratique des professions de la santé, pour l'Académie suisse des sciences humaines (Dominique Sprumont)
- Délimitation du cadre éthique et juridique des prestations de médecine du travail de l'IST, pour l'Ecole romande de santé publique (Dominique Sprumont)
- Révision du Code médical du mouvement olympique, pour le CIO (Dominique Sprumont)
- Evaluation de la Commission genevoise de surveillance des professions de la santé et des droits des patients, pour la Direction de la santé publique, Genève (Olivier Guillod, Nathalie Brunner et Alice Conti)
- La responsabilité médicale au regard de la collaboration entre les professionnels de la santé, pour l'Académie suisse des sciences médicales (Olivier Guillod et Sabrina Burgat)
- Prise en charge par l'assurance-maladie obligatoire d'une hospitalisation ordonnée à des fins d'expertise au sens de l'art. 449 CC, pour l'Hôpital du Valais (Nathalie Brunner)
- Questions en lien avec le secret professionnel et le secret de fonction et le signalement à l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte, pour le Canton du Jura (Olivier Guillod et Nathalie Brunner)
- Evaluation de la situation juridique relative aux droits des patients, pour l'Office fédéral de la santé publique (Olivier Guillod)

9. Autres activités des membres du corps professoral de l'IDS (sélection)

Olivier Guillod

Membre individuel de l'Académie suisse des sciences médicales

Membre du Comité directeur du PNR 63 «Cellules souches et médecine régénérative»

Membre du Conseil de fondation de la *Swiss School of Public Health* +

Membre de l'*American Society of Law, Medicine and Ethics* (ASLME)

Membre de l'Association française de droit de la santé

Membre du comité d'éthique de la recherche de l'Université de Neuchâtel

Membre du comité de rédaction de la "Revue suisse de droit de la santé/Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht"

Membre du comité de rédaction de la "Revue médicale suisse"

Membre du Comité international de rédaction du Journal de droit de la santé et de l'assurance maladie (Paris)

Membre du Conseil de santé (organe consultatif du Conseil d'Etat neuchâtelois)

Membre du Conseil d'administration de *Swissmedic*

Membre du conseil d'administration de l'ONIAM (Office national d'indemnisation des accidents médicaux) en France

Dominique Sprumont

Vice-président du Conseil d'administration du Réseau Fribourgeois de Santé Mentale (RFSM)

Vice-directeur de la *Swiss School of Public Health plus*

Vice-directeur de l'Ecole romande de santé publique

Membre de la Commission fédérale pour les questions liées à l'addiction

Membre de la Commission fédérale pour la sécurité alimentaire internationale (CFSAI)

Membre de la Commission centrale d'éthique de l'Académie suisse des sciences médicales

Membre du comité de rédaction de la "Revue suisse de droit de la santé/Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht"

Membre du comité de rédaction de la "Revue médicale suisse"

Membre fondateur du *European Network of Research Ethics Committees* (EUREC), www.eurecnet.org

Membre fondateur et coordinateur du projet TRREE (), www.trree.org

Expert (*Ethical Review Panel*) dans le cadre du 7^e programme cadre de la Commission européenne (DG Research)

Membre fondateur de la "*European Association of Health Lawyers*"

Daniel Kraus

Fondateur du cabinet Kraus à Berne

Juge suppléant au Tribunal fédéral des brevets (élu, dès le 1er janvier 2012)

10. Varia

En 2015, l'IDS a accueilli des professeurs et des chercheurs étrangers, en provenance notamment de Belgique, du Brésil, de France et d'Italie.

Plusieurs articles de presse consacrés à des thématiques de santé et citant l'IDS ou l'un de ses membres sont parus dans Planète santé, l'Express, Le Temps, le Journal du Jura, la NZZ. Les membres de la direction de l'IDS ont également participé à quelques émissions de télévision, romande ou locale. Enfin, Dominique Sprumont a poursuivi sa participation à l'émission de radio de la RTS la première « On en parle ».

Neuchâtel, avril 2016